

# NR21

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

### AU 30 SEPTEMBRE 2018

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 SEPTEMBRE 2018

### Sommaire

- Attestation du Dirigeant
- Rapport Financier du Dirigeant
- Comptes semestriels et annexes
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

# NR21

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 SEPTEMBRE 2018

ATTESTATION DU DIRIGEANT

ATTESTATION DU PRESIDENT SUR LE RAPPORT FINANCIER  
DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018  
(du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2018)

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Etabli à Colombes, le 27 décembre 2018

Lionnel RAINFRAY  
Président du Conseil d'Administration



# NR21

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 SEPTEMBRE 2018

## RAPPORT FINANCIER DU DIRIGEANT

# NR21

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons les comptes semestriels au 30 septembre 2018, pour vous rendre compte de l'activité de la Société sur la période courant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir.

### SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

#### Evénements importants survenus entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2018 :

Par jugement du 8 août 2018, le Tribunal de Commerce de Nanterre, a prononcé la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de la société LTJ DIFFUSION, filiale à 100% de notre société, avec poursuite d'activité jusqu'au 30 septembre 2018, aux fins de céder le fonds de commerce.

Par jugement en date du 4 octobre 2018, le Tribunal de Commerce de Nanterre a ordonné sur le fondement de l'article L.642-2 du code de commerce, la cession de la société LTJ DIFFUSION à la SARL HOCHÉ PARTNERS PRIVATE EQUITY INVESTORS.

Il ressort de cette situation qu'aucun avantage économique ne peut plus être tiré de la détention des titres de la société LTJ DIFFUSION, et qu'en conséquence, lesdits titres ont été dépréciés à 100%.

Enfin, dans la mesure où la société LTJ DIFFUSION a fait l'objet d'une cession, il n'y a pas lieu d'établir des comptes consolidés.

#### 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR LA PERIODE COURANT DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2018

Compte-tenu de la liquidation judiciaire de notre filiale, la société LTJ DIFFUSION ainsi que de sa cession, il n'y a pas lieu d'indiquer ni son chiffre d'affaires, ni son résultat.

# NR21

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçus en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Monsieur Lionnel RAINFRAY possède plus du cinquième du capital social. (actions nominatives)

Monsieur Jean-Louis PARIENTE possède plus du tiers du capital social. (actions nominatives)

Au cours de l'exercice écoulé, il n'est intervenu aucune modification dans ladite répartition.

## 3. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société.

Il n'existe aucune participation des salariés dans le capital de notre société.

## 4. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre des comptes au 30 septembre 2018 :

. La société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires.

. Les charges d'exploitation de la période courant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2018, se sont élevées à 19.377 €.

Le résultat d'exploitation ressort à (19.377) €.

Compte tenu d'un résultat financier de (66.038) €, le résultat net ressort à (46.661) €.

Au 30 septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 303.766 €.

## 5. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS DE NOTRE SOCIETE

Les comptes semestriels au 30 septembre 2018 que nous vous présentons ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

. Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,

. Les articles L.123-12 à L/123-28 du Code de Commerce.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

## 6. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

## 7. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## 8. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

- . Monsieur Lionnel RAINFRAY n'exerce aucune fonction dans aucune société.
- . Monsieur Jean-Louis PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.
- . Monsieur Pierre-Alain PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.

## Le Conseil d'Administration





# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 SEPTEMBRE 2018

COMPTES SEMESTRIELS ET ANNEXES

**NR 21**

176 RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92700 COLOMBES

SITUATION SEMESTRIELLE

ARRÊTÉE AU 30/09/2018

**NR 21**

# BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

NR 21

## BILAN ACTIF

Période du 01/04/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	10 311 094	10 311 094			66 038	16,98
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>10 311 094</b>	<b>10 311 094</b>			<b>66 038</b>	<b>16,98</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	230 535		230 535	75,89	289 543	74,43
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 561		4 561	1,50	16 425	4,22
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	13 779		13 779	4,54	13 779	3,54
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	54 154		54 154	17,83	1 010	0,26
Charges constatées d'avance	737		737	0,24	2 226	0,57
<b>TOTAL (II)</b>	<b>303 766</b>		<b>303 766</b>	<b>100,00</b>	<b>322 983</b>	<b>83,02</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>10 614 859</b>	<b>10 311 094</b>	<b>303 766</b>	<b>100,00</b>	<b>389 021</b>	<b>100,00</b>

NR 21

**BILAN PASSIF**

Période du 01/04/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)	du 01/04/2017 au 31/03/2018 (12 mois)
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 682 608 )	2 682 608	2 682 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 637 950	3 637 950
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	226 667	226 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 686 824	2 686 824
Report à nouveau	-8 919 690	-9 194 606
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-46 661</b>	<b>274 916</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL(I)</b>	<b>267 698</b>	<b>314 359</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL(II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	8 000	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 800	17 700
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		41 126
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	268	89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 000	15 747
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>36 068</b>	<b>74 662</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>303 766</b>	<b>389 021</b>

<b>NR 21</b>	<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>
Période du 01/04/2018 au 30/09/2018	Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)		%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services					33 405	100,00	-33 405	-100,00	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>					<b>33 405</b>	<b>100,00</b>	<b>-33 405</b>	<b>-100,00</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			1	100,00	326	0,98	-325	-99,68	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1</b>	<b>100,00</b>	<b>33 731</b>	<b>100,98</b>	<b>-33 730</b>	<b>-99,99</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements					68	0,20	-68	-100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			15 051	N/S	18 913	56,62	-3 862	-20,41	
Impôts, taxes et versements assimilés			299	N/S	1 131	3,39	-832	-73,55	
Salaires et traitements									
Charges sociales			-34 746	N/S	-91 161	-272,89	56 415	61,89	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			20	N/S	21	0,06	-1	-4,75	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>-19 377</b>	<b>N/S</b>	<b>-71 027</b>	<b>-212,61</b>	<b>51 650</b>	<b>72,72</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>19 377</b>	<b>N/S</b>	<b>104 758</b>	<b>313,60</b>	<b>-85 381</b>	<b>-81,49</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>									
Dotations financières aux amortissements et provisions			66 038	N/S			66 038	N/S	
Intérêts et charges assimilées					2	0,01	-2	-100,00	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>66 038</b>	<b>N/S</b>	<b>2</b>	<b>0,01</b>	<b>66 036</b>	<b>N/S</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-66 038</b>	<b>N/S</b>	<b>-2</b>	<b>-0,00</b>	<b>-66 036</b>	<b>N/S</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-46 661</b>	<b>N/S</b>	<b>104 756</b>	<b>313,59</b>	<b>-151 417</b>	<b>-144,53</b>	

NR 21

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/04/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 000	11,97	-4 000	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>4 000</b>	11,97	<b>-4 000</b>	-100,00
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>			<b>-4 000</b>	-11,96	<b>4 000</b>	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			-174 160	-521,35	174 160	-100,00
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1</b>	100,00	<b>33 731</b>	100,98	<b>-33 730</b>	-99,99
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>46 661</b>	N/S	<b>-241 185</b>	-721,99	<b>287 846</b>	119,35
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-46 661</b>	N/S	<b>274 916</b>	822,98	<b>-321 577</b>	-116,96
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

**NR 21**

# ANNEXES

## ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 303 765,86 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -46 660,63 E, présenté sous forme de liste.

La situation semestrielle porte sur la période du 01/04/2018 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

## SOMMAIRE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : une réduction des charges de 34.746 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement.

## Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

## Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Par décision du 8 août 2018 le Tribunal de Commerce de Nanterre a prononcé la résolution du plan de redressement de LTJ et ouvert une procédure de liquidation judiciaire.

Un appel d'offres s'en est suivi qui a entraîné le 4 octobre 2018 la cession de l'entreprise dont l'exploitation est depuis sous la responsabilité exclusive de la société repreneuse.

Il ressort de cette situation qu'aucun avantage économique ne peut plus être tiré de la détention des titres LTJ qui de ce fait ont été dépréciés à 100%.

En outre, aucun risque ou engagement lié à la cession ne pèse sur NR 21, qui aurait nécessité la constitution d'une provision pour risques.

Il n'y a donc plus aucun impact de LTJ sur la situation nette de NR 21 d'où l'absence de comptes consolidés au 30 septembre.

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial Autres					
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles Immobilisations financières					
	10 311 094			10 311 094	
<b>TOTAL</b>	<b>10 311 094</b>			<b>10 311 094</b>	

## Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>				

## Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires Dont majoration exceptionnelles de 30% Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur clients et comptes rattachés Autres dépréciations	10 245 056	66 038		10 311 094
<b>TOTAL</b>	<b>10 245 056</b>	<b>66 038</b>		<b>10 311 094</b>

## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	230 535	230 535	
- T.V.A	4 561	4 561	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	737	737	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>235 833</b>	<b>235 833</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	16 000	16 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 800	19 800		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	268	268		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 068</b>	<b>36 068</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	16 000			

## Produits et avoirs à recevoir

Néant

## Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Dettes fiscales et sociales	268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :                    )	
<b>TOTAL</b>	<b>8 668</b>

## Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	737	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>737</b>	

Commentaires :

## Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 341 304	2,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 341 304	2,00

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1993, la société SA NR 21 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe NR 21. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'option a été renouvelée en date du 01/01/1998.

Un avenant à la convention fiscale, intervenu en 2010, prévoyait que seule la société mère comptabilise la charge et/ou le crédit d'impôt groupe.

# NR21

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

### AU 30 SEPTEMBRE 2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'information  
financière semestrielle

**PAUL NAÏM**  
H.E.C.  
*EXPERT-COMPTABLE*  
*COMMISSAIRE AUX COMPTES*  
*LICENCIÉ EN DROIT*

**NR 21**

Société Anonyme au Capital de 2.682.607 Euros  
176/178, rue d'Estienne d'Orves  
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

*Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2018*

140, Boulevard Haussmann 75008 PARIS- SIRET 30690059800096  
Tél 0662861947  
Mail :paul.naim@free.fr N°TVA FR 19 306 900 598

## **NR 21 S.A.**

Siège social : 176/178, rue d'Estienne d'Orves- 92700 Colombes

### **Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, j'ai procédé à :

-L'examen limité des comptes semestriels de la société NR 21, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

-La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon examen limité, d'exprimer ma conclusion sur ces comptes.

### **I. CONCLUSION SUR LES COMPTES**

J'ai effectué mon examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance

que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de mon examen limité, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **2. VERIFICATION SPECIFIQUE**

J'ai également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté mon examen limité. Je n'ai pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Paris, le 26 décembre 2018

Le commissaire aux comptes



**Paul NAÏM**

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

NR 21

## BILAN ACTIF

Période du 01/04/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	10 311 094	10 311 094			66 038	18,09
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>10 311 094</b>	<b>10 311 094</b>			<b>66 038</b>	<b>18,09</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	230 535		230 535	78,09	289 543	74,43
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 561		4 561	1,50	16 425	4,22
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	13 779		13 779	4,34	13 779	3,54
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	54 154		54 154	17,83	1 010	0,26
Charges constatées d'avance	737		737	0,24	2 226	0,87
<b>TOTAL (II)</b>	<b>303 766</b>		<b>303 766</b>	<b>100,00</b>	<b>322 963</b>	<b>83,02</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>10 614 859</b>	<b>10 311 094</b>	<b>303 766</b>	<b>100,00</b>	<b>389 021</b>	<b>100,00</b>

NR 21

**BILAN PASSIF**

Période du 01/04/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)		du 01/04/2017 au 31/03/2018 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 682 608 )	2 682 608	883,12	2 682 608	689,68
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 637 950	N/S	3 637 950	935,16
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	226 667	74,62	226 667	23,27
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 686 824	894,50	2 686 824	600,06
Report à nouveau	-8 919 890	N/S	-9 194 608	N/S
	<b>-46 661</b>	<b>-15,35</b>	<b>274 916</b>	<b>70,67</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>267 698</b>	<b>60,13</b>	<b>314 359</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	8 000	2,63		
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	19 800	6,52	17 700	4,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices			41 126	10,67
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	268	0,09	89	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000	2,63	15 747	4,05
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>36 068</b>	<b>11,37</b>	<b>74 662</b>
	(V)			
Ecart de conversion passif				
	<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>303 766</b>	<b>100,00</b>	<b>389 021</b>

NR 21

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens					33 405	100,00	-33 405	-100,00	
Production vendue services									
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>					<b>33 405</b>	<b>100,00</b>	<b>-33 405</b>	<b>-100,00</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges				1	326	0,98	-325	-99,99	
Autres produits									
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>				<b>1</b>	<b>33 731</b>	<b>100,98</b>	<b>-33 730</b>	<b>-99,99</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)					68	0,20	-68	-100,00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				18 051	18 913	55,82	-3 862	-20,41	
Autres achats et charges externes				299	1 131	3,39	-832	-73,66	
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements				-34 746	-91 161	272,59	56 415	61,89	
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges				20	21	0,06	-1	-4,75	
Autres charges									
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				<b>-19 377</b>	<b>-71 027</b>	<b>212,61</b>	<b>51 650</b>	<b>72,72</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				<b>19 377</b>	<b>104 758</b>	<b>313,59</b>	<b>-85 381</b>	<b>-61,49</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>									
Dotations financières aux amortissements et provisions				66 036	2	0,01	66 036	N/S	
Intérêts et charges assimilées							-2	-100,00	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>				<b>66 036</b>	<b>2</b>	<b>0,01</b>	<b>66 036</b>	<b>N/S</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>				<b>-66 036</b>	<b>-2</b>	<b>-0,00</b>	<b>-66 036</b>	<b>N/S</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>-46 661</b>	<b>104 756</b>	<b>313,59</b>	<b>-151 417</b>	<b>-144,53</b>	

NR 21

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/04/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	du 01/04/2018 au 30/09/2018 (6 mois)	Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		4 000 11,97	-4 000	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		4 000 11,97	-4 000	-100,00
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		-4 000 -11,96	4 000	-100,00
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		-174 160 -521,25	174 160	-100,00
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	1 100,00	33 731 100,00	-33 730	-99,99
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	46 661 N/S	-241 185 721,99	287 846	119,35
<b>RÉSULTAT NET</b>	-46 661 N/S <i>Perte</i>	274 916 822,99 <i>Bénéfice</i>	-321 577	-116,99
Dont Credit-bail mobilier Dont Crédit-bail Immobilier				

## ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 303 765,86 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -46 660,63 E, présenté sous forme de liste.

La situation semestrielle porte sur la période du 01/04/2018 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

## SOMMAIRE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : une réduction des charges de 34.746 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement.

### Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

### Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Par décision du 8 août 2018 le Tribunal de Commerce de Nanterre a prononcé la résolution du plan de redressement de LTJ et ouvert une procédure de liquidation judiciaire.

Un appel d'offres s'en est suivi qui a entraîné le 4 octobre 2018 la cession de l'entreprise dont l'exploitation est depuis sous la responsabilité exclusive de la société repreneuse.

Il ressort de cette situation qu'aucun avantage économique ne peut plus être tiré de la détention des titres LTJ qui de ce fait ont été dépréciés à 100%.

En outre, aucun risque ou engagement lié à la cession ne pèse sur NR 21, qui aurait nécessité la constitution d'une provision pour risques.

Il n'y a donc plus aucun impact de LTJ sur la situation nette de NR 21 d'où l'absence de comptes consolidés au 30 septembre.

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des Immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	10 311 094			10 311 094	
<b>TOTAL</b>	<b>10 311 094</b>			<b>10 311 094</b>	

## Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>				

## Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majoration exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations financières	10 245 056	66 038		10 311 094
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL</b>	<b>10 245 056</b>	<b>66 038</b>		<b>10 311 094</b>

**Produits et avoirs à recevoir**

Néant

**Charges à payer et avoirs à établir**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Dettes fiscales et sociales	268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
<b>TOTAL</b>	<b>8 668</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	737	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>737</b>	

Commentaires :

**Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 341 304	2,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 341 304	2,00

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1993, la société SA NR 21 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe NR 21. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'option a été renouvelée en date du 01/01/1998.

Un avenant à la convention fiscale, intervenu en 2010, prévoyait que seule la société mère comptabilise la charge et/ou le crédit d'impôt groupe.